

VD_GERICHTE ZQ12.045779 vom 3. März 2014

VD Tribunal cantonal, 2014-03-03, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZQ12.045779

FR: VD_GERICHTE ZQ12.045779 du 3 mars 2014

IT: VD_GERICHTE ZQ12.045779 del 3 marzo 2014

Erwägungen

E. 5

La quotité de la sanction, qui se situe au minimum de la durée de suspension prévue en cas de faute grave (cf. art. 45 al. 4 OACI et supra consid. 3c) apparaît respecter le principe de la proportionnalité compte tenu de l'ensemble des circonstances, notamment du fait que l'emploi refusé aurait procuré à l'assuré un revenu supérieur au montant de ses indemnités de chômage. Par ailleurs, il n'y a pas de circonstances particulières qui permettraient de considérer la faute comme étant de gravité moyenne.

E. 6

En définitive, le recours, mal fondé, doit être rejeté, ce qui entraîne la confirmation de la décision sur opposition litigieuse. Il n'est pas perçu de frais de justice, la procédure étant gratuite (art. 61 let. a LPGA), ni alloué de dépens vu l'issue du litige (art. 61 let. g LPGA). Par ces motifs, la juge unique p r o n o n c e : I. Le recours est rejeté.

- 15 - II. La décision sur opposition rendue le 8 octobre 2012 par le Service de l'emploi, Instance Juridique Chômage, est confirmée. III. Il n'est pas perçu de frais de justice, ni alloué de dépens. La juge unique : La greffière : Du L'arrêt qui précède est notifié à : - J._____, à [...], - Service de l'emploi, Instance Juridique Chômage, à [...], - Secrétariat d'Etat à l'économie, à [...], par l'envoi de photocopies. Le présent arrêt peut faire l'objet d'un recours en matière de droit public devant le Tribunal fédéral au sens des art. 82 ss LTF (loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal fédéral ; RS 173.110), cas échéant d'un recours constitutionnel subsidiaire au sens des art. 113 ss LTF. Ces recours doivent être déposés devant le Tribunal fédéral (Schweizerhofquai 6, 6004 Lucerne) dans les trente jours qui suivent la présente notification (art. 100 al. 1 LTF). La greffière :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.